

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2022

2021- 2022



Centraide
du Grand Montréal

TABLE DES MATIÈRES

Rapport de l'auditeur indépendant	3
<hr/>	
États des résultats et du solde du fonds.....	7
Fonds d'opérations	7
Fonds de stabilisation.....	8
Fonds des immobilisations	9
Fonds de développement.....	10
Fonds Projet impact collectif.....	11
État de la situation financière	12
<hr/>	
État des flux de trésorerie	13
<hr/>	
Notes complémentaires	14
<hr/>	

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de Centraide du Grand Montréal

OPINION

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Centraide du Grand Montréal, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2022, et les états des résultats et du solde du fonds des Fonds d'opérations, de stabilisation, des immobilisations, de développement et Projet impact collectif, et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Centraide du Grand Montréal au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL).

FONDEMENT DE L'OPINION

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de Centraide du Grand Montréal conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux NCOSBL, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de Centraide du Grand Montréal à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider Centraide du Grand Montréal ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de Centraide du Grand Montréal.

RESPONSABILITÉS DE L'AUDITEUR À L'ÉGARD DE L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de Centraide du Grand Montréal.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de Centraide du Grand Montréal à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener Centraide du Grand Montréal à cesser son exploitation.

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Le 24 mai 2022

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.¹

¹CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A120628

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DU SOLDE DU FONDS FONDS D'OPÉRATIONS

Exercice terminé le
31 MARS 2022

Centraide du Grand Montréal

	Notes	2022	2021
		\$	\$
PRODUITS			
Dons et souscriptions		62 659 966	61 405 634
Souscriptions irrécouvrables		(1 608 506)	(982 761)
		61 051 460	60 422 873
Projets particuliers	9	4 222 340	26 888 138
Intérêts et autres produits		392 147	375 536
		65 665 947	87 686 547
CHARGES			
Frais de campagne et de fonctionnement	6	9 294 760	8 710 142
		56 371 187	78 976 405
INVESTISSEMENTS DANS LES COMMUNAUTÉS	10	55 197 221	70 711 340
RÉSULTAT NET		1 173 966	8 265 065
Solde du fonds au début		48 460 930	40 142 065
Variation des réévaluations et des autres éléments reconnus – régime d'appoint		223 600	(76 200)
Virements interfonds		150 000	130 000
SOLDE DU FONDS À LA FIN		50 008 496	48 460 930

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DU SOLDE DU FONDS FONDS DE STABILISATION

Exercice terminé le
31 MARS 2022

Centraide du Grand Montréal

	2022	2021
	\$	\$
PRODUITS		
Placements	43 015	746 074
RÉSULTAT NET	43 015	746 074
Solde du fonds au début	6 386 222	5 640 148
SOLDE DU FONDS À LA FIN	6 429 237	6 386 222

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DU SOLDE DU FONDS

FONDS DES IMMOBILISATIONS

Exercice terminé le
31 MARS 2022

Centraide du Grand Montréal

	Notes	2022	2021
		\$	\$
PRODUITS			
Don de la Fondation Centraide du Grand Montréal	4	647 609	525 349
Intérêts		10 806	16 550
		658 415	541 899
CHARGES			
Amortissement des immobilisations		568 438	537 921
Autres frais		514 927	604 836
		1 083 365	1 142 757
RÉSULTAT NET			
Solde du fonds au début		(424 950)	(600 858)
		5 976 932	6 577 790
SOLDE DU FONDS À LA FIN			
		5 551 982	5 976 932

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DU SOLDE DU FONDS FONDS DE DÉVELOPPEMENT

Exercice terminé le
31 MARS 2022

Centraide du Grand Montréal

	Notes	2022	2021
		\$	\$
PRODUITS			
Don de la Fondation Centraide du Grand Montréal	4	1 000 000	1 023 811
Dons – autres		225 000	575 503
Intérêts		10 669	10 768
		1 235 669	1 610 082
CHARGES			
Frais de recherche et de développement		1 010 184	463 868
		225 485	1 146 214
Solde du fonds au début		2 096 444	950 230
SOLDE DU FONDS À LA FIN		2 321 929	2 096 444

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DU SOLDE DU FONDS FONDS PROJET IMPACT COLLECTIF

Exercice terminé le
31 MARS 2022

Centraide du Grand Montréal

	Notes	2022	2021
		\$	\$
PRODUITS			
Dons		9 050 000	5 700 000
Intérêts		29 901	10 790
		9 079 901	5 710 790
INVESTISSEMENTS DANS LES COMMUNAUTÉS	10	3 925 606	4 200 610
RÉSULTAT NET		5 154 295	1 510 180
Solde du fonds au début		2 801 960	1 421 780
Virement interfonds		(150 000)	(130 000)
SOLDE DU FONDS À LA FIN		7 806 255	2 801 960

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE — au 31 MARS 2022

Centraide du Grand Montréal

		2022					2021	
	Notes	Fonds d'opérations	Fonds de stabilisation	Fonds des immobilisations	Fonds de développement	Fonds Projet impact collectif	Total	Total
		\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF								
À court terme								
Encaisse		2 687 908	—	—	—	—	2 687 908	877 354
Placements, 0,30 % à 2,19 % (0,42 % à 2,12 % en 2021)		57 947 716	—	—	—	—	57 947 716	53 633 578
Souscriptions à recevoir (déduction faite d'une provision pour souscriptions irrécouvrables de 3 000 465 \$; 4 146 463 \$ en 2021)		14 105 033	—	—	—	—	14 105 033	13 132 703
Créances interfonds*		—	6 429 237*	785 650*	2 321 929*	7 806 255*	—	—
Autres éléments d'actif	4	1 984 222	—	—	—	—	1 984 222	1 147 738
		76 724 879	6 429 237	785 650	2 321 929	7 806 255	76 724 879	68 791 373
Immobilisations	3	—	—	4 766 332	—	—	4 766 332	5 128 235
		76 724 879	6 429 237	5 551 982	2 321 929	7 806 255	81 491 211	73 919 608
PASSIF								
À court terme								
Créditeurs et charges à payer		4 744 080	—	—	—	—	4 744 080	5 871 552
Solde à payer aux organismes		901 378	—	—	—	—	901 378	160 996
Créances interfonds*		17 343 071*	—	—	—	—	—	—
Produits reportés		3 727 854	—	—	—	—	3 727 854	2 164 572
		26 716 383	—	—	—	—	9 373 312	8 197 120
Engagements	7							
SOLDES DES FONDS								
Investis en immobilisations		—	—	5 551 982	—	—	5 551 982	5 976 932
Affectations d'origine externe		—	—	—	2 321 929	7 806 255	10 128 184	4 898 404
Affectations d'origine interne		50 008 496	6 429 237	—	—	—	56 437 733	54 847 152
		50 008 496	6 429 237	5 551 982	2 321 929	7 806 255	72 117 899	65 722 488
		76 724 879	6 429 237	5 551 982	2 321 929	7 806 255	81 491 211	73 919 608

* Ces éléments ne sont pas présentés dans la colonne « Total » étant donné qu'ils s'éliminent.
Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil



Robert Dumas, président



Daniel Denis, trésorier

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le
31 MARS 2022

Centraide du Grand Montréal

	2022	2021
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Résultat net	6 171 811	11 066 675
Ajustements pour:		
Amortissement des immobilisations	568 438	537 921
Perte à la cession d'immobilisations	—	72 698
Variation des réévaluations et des autres éléments reconnus – régime d'appoint	223 600	(76 200)
	6 963 849	11 601 094
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement		
Souscriptions à recevoir	(972 330)	284 034
Autres éléments d'actif	(836 484)	3 655 571
Créditeurs et charges à payer	(1 127 472)	2 575 463
Solde à payer aux organismes	740 382	(351 827)
Produits reportés	1 563 282	166 256
	(632 622)	6 329 497
	6 331 227	17 930 591
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation nette des placements	(4 314 138)	(19 491 034)
Acquisition d'immobilisations	(206 535)	(252 583)
	(4 520 673)	(19 743 617)
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	1 810 554	(1 813 026)
Encaisse au début	877 354	2 690 380
ENCAISSE À LA FIN	2 687 908	877 354

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

01 Statuts et nature des activités

Centraide du Grand Montréal, incorporé en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec), est reconnu comme un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Centraide du Grand Montréal a pour objet de soutenir les personnes vulnérables et les organismes et projets qui leur viennent en aide en investissant dans les communautés et en tissant avec elles des liens solides. Centraide du Grand Montréal est un acteur de changement, qui encourage la concertation et l'engagement bénévole et communautaire. Centraide du Grand Montréal recueille des fonds auprès du public, des entreprises et des institutions publiques et parapubliques pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

02 Méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Adoption des modifications apportées au chapitre 3856, « Instruments financiers », en ce qui concerne les instruments financiers créés ou échangés dans une opération entre apparentés.

Le 1^{er} avril 2021, Centraide du Grand Montréal a adopté les modifications du chapitre 3856, « Instruments financiers », du Manuel de CPA Canada (le « chapitre 3856 ») en ce qui concerne les instruments financiers créés ou échangés dans une opération entre apparentés.

Ces modifications apportées au chapitre 3856 donnent des indications sur l'évaluation d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés. Ces modifications exigent qu'un tel instrument financier soit initialement évalué au coût. Ce coût dépend du fait que l'instrument est assorti ou non de modalités de remboursement.

L'adoption de ces modifications n'a eu aucune incidence significative sur les informations à fournir ou sur les montants comptabilisés dans les états financiers de Centraide du Grand Montréal au cours de la période considérée.

02. Méthodes comptables (suite)

COMPTABILITÉ PAR FONDS

Centraide du Grand Montréal utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser ses activités.

Fonds d'opérations

Le Fonds d'opérations regroupe les activités courantes de fonctionnement de Centraide du Grand Montréal. Le résultat net annuel, déduction faite des virements interfonds, peut être imputé au Fonds de stabilisation, selon les règles établies au paragraphe suivant. Le solde du fonds affecté d'origine interne représente les ressources disponibles pour les activités des prochains exercices.

Fonds de stabilisation

Le Fonds de stabilisation a été constitué afin d'assurer, en cas de mauvaise campagne, une stabilité de financement aux organismes financés par Centraide du Grand Montréal ainsi que le maintien des charges normales des activités de Centraide du Grand Montréal. De plus, il peut contribuer à satisfaire des besoins urgents de la communauté ou des besoins jugés prioritaires. Ce Fonds varie en fonction des revenus de placement générés par le Fonds et d'une contribution du Fonds d'opérations équivalant à 0,5 % de la campagne précédente. La décision de contribuer est revue annuellement en fonction des résultats financiers de Centraide du Grand Montréal. Le solde du Fonds de stabilisation, excluant la plus-value non réalisée sur les placements à long terme, ne devrait pas excéder 10,0 % du montant de la campagne précédente. Tout excédent pourrait être versé, dans l'exercice suivant, vers les autres fonds selon les besoins.

02. Méthodes comptables (suite)

COMPTABILITÉ PAR FONDS (SUITE)

Fonds des immobilisations

Le Fonds des immobilisations comprend le coût après amortissement de l'immeuble, du mobilier, de l'équipement de bureau, du matériel informatique et des logiciels. Il varie en fonction des revenus d'intérêts générés par le Fonds, des sommes reçues pour l'acquisition d'immobilisations, de l'amortissement des immobilisations et d'autres frais relatifs aux immobilisations.

Fonds de développement

Le Fonds de développement a été constitué afin de financer les activités de recherche et de développement ainsi que les projets pilotes et autres qui ne sont pas considérés comme faisant partie des activités habituelles de Centraide du Grand Montréal autant dans le domaine de la philanthropie que dans celui du développement social, communautaire et analytique.

Fonds Projet impact collectif

Le Fonds Projet impact collectif a été constitué afin d'atteindre un impact collectif mesurable et marquant sur la réduction de la pauvreté dans l'île de Montréal, principalement par une expérience d'investissements intégrés et cohérents de plusieurs fondations, et par la mise en commun de l'expertise de ces partenaires. Il varie en fonction des dons des fondations partenaires dans le projet, de la réalisation du projet et des revenus de placement.

CONSTATATION DES PRODUITS

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du Fonds d'opérations lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa réception est raisonnablement assurée. Les apports affectés sont constatés à titre de produits du Fonds correspondant à leur affectation.

02. Méthodes comptables (suite)

VENTILATION DES CHARGES DU FONDS D'OPÉRATIONS

Les charges comptabilisées à l'état des résultats et du solde du fonds sont réparties de la façon suivante :

SECTEURS D'ACTIVITÉS	Frais de campagne et de fonctionnement	Investissements dans les communautés
	%	%
Développement philanthropique	100	—
Développement social	—	100
Communication, marketing et plateformes numériques	70	30
Direction générale	60	40
Administration	75	25

Les coûts associés à chaque secteur d'activités incluent tous les coûts directs liés à ces activités, soit les charges salariales et les autres charges directes, de même qu'une partie des coûts partagés ou indirects. Ces coûts partagés ou indirects incluent les charges salariales et les autres charges ne pouvant être imputées directement à des activités en particulier. Ces charges sont ventilées entre les secteurs d'activités selon le pourcentage des coûts directs attribuables à chaque secteur d'activités.

Les états financiers ne tiennent pas compte du coût des services rendus par les bénévoles et le personnel mis à la disposition de Centraide du Grand Montréal par les entreprises et les institutions publiques.

02. Méthodes comptables (suite)

INSTRUMENTS FINANCIERS

Évaluation initiale

Les actifs financiers et les passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence sont constatés initialement à la juste valeur au moment où Centraide du Grand Montréal devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Les instruments financiers créés ou échangés dans des opérations entre apparentés sont initialement évalués au coût.

Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés dépend du fait que l'instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Lorsqu'il l'est, le coût est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Sinon, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par Centraide du Grand Montréal dans le cadre de l'opération.

Évaluation ultérieure

Tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument évalué au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire et comptabilisé à l'état des résultats et du solde de fonds à titre de produit ou de charge.

02. Méthodes comptables (suite)

INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Dépréciation

Centraide du Grand Montréal comptabilise à l'état des résultats et du solde de fonds une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'il observe un changement défavorable important au cours de la période dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que cette réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même l'état des résultats et du solde de fonds de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction des durées de vie utiles suivantes :

Immeuble	40 ans
Mobilier et équipement	8 ans
Matériel informatique	4 ans
Logiciels	6 ans

Lorsqu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de Centraide du Grand Montréal à fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs ou du potentiel de service qui y sont associés est inférieure à sa valeur comptable nette, sa valeur comptable nette doit être ramenée à la juste valeur ou au coût de remplacement. Une reprise de valeur ne peut pas être faite.

02. Méthodes comptables (suite)

RÉGIME D'APPOINT

Le coût du régime d'appoint à prestations définies est établi périodiquement par des actuaires indépendants. Centraide du Grand Montréal utilise une évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation pour évaluer ses obligations au titre des prestations définies. Cette évaluation est fondée sur la méthode de répartition des prestations au prorata des services (qui incorpore la meilleure estimation de la direction concernant l'évolution future des niveaux de salaire, la croissance d'autres coûts, l'âge de départ à la retraite des salariés et d'autres facteurs actuariels).

Centraide du Grand Montréal constate :

- a) dans l'état de la situation financière, l'obligation au titre des prestations définies, diminuée de la juste valeur des actifs du régime et ajustée en fonction de toute provision pour moins-value (soit l'actif ou le passif au titre des prestations définies);
- b) dans l'état des résultats et du solde du fonds, le coût total du régime pour l'exercice.

UTILISATION D'ESTIMATIONS

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

03 Immobilisations

	2022			2021
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Immeuble	6 568 207	3 213 419	3 354 788	3 518 826
Mobilier et équipement	506 617	421 181	85 436	38 738
Matériel informatique	583 085	406 125	176 960	134 236
Logiciels	1 723 722	574 574	1 149 148	1 436 435
	9 381 631	4 615 299	4 766 332	5 128 235

04 Fondation Centraide du Grand Montréal

La Fondation Centraide du Grand Montréal (la « Fondation »), organisme lié à Centraide du Grand Montréal, est un organisme de bienfaisance enregistré constitué en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec), créée afin de recueillir des dons planifiés dans le but de constituer et de faire fructifier un capital qui permet de garantir chaque année un contingent de versements à Centraide du Grand Montréal afin de lui permettre de poursuivre sa mission auprès des générations à venir.

Dans les autres éléments d'actif, un montant de 672 984 \$ (valeur nulle au 31 mars 2021) est à recevoir de la Fondation. Dans les créditeurs et charges à payer, un montant de valeur nulle (765 462 \$ au 31 mars 2021) est à payer à la Fondation.

04. Fondation Centraide du Grand Montréal (suite)

Les états financiers de Centraide du Grand Montréal n'incluent pas les actifs, les passifs, ni les activités de la Fondation. Le tableau suivant présente le sommaire de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2022, ainsi que le résultat de ses activités pour l'exercice terminé le 31 mars 2022 :

	2022	2021
	\$	\$
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE		
Total de l'actif	52 180 870	51 851 995
Total du passif	706 047	28 422
Total des soldes de fonds	51 474 823	51 823 573
RÉSULTATS DES ACTIVITÉS		
Soldes de fonds au début	51 823 573	38 055 345
Total des produits	2 336 742	16 417 642
Total des charges	2 685 492	2 649 414
(Diminution) augmentation nette des soldes de fonds	(348 750)	13 768 228
Soldes de fonds à la fin	51 474 823	51 823 573

Au cours de l'exercice, les opérations effectuées par Centraide du Grand Montréal avec la Fondation sont les suivantes :

	2022	2021
	\$	\$
PRODUITS		
Dons au Fonds des immobilisations	647 609	525 349
Dons au Fonds de développement	1 000 000	1 023 811
Honoraires d'administration présentés en déduction des frais de campagne et de fonctionnement	50 000	50 000

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et ont été comptabilisées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établi et accepté par les parties liées.

05 Régimes de retraite

RÉGIME DE RETRAITE INTERENTREPRISES CONTRIBUTIF À PRESTATIONS DÉFINIES

Centraide du Grand Montréal participe à un régime de retraite interentreprises contributif à prestations définies. Le régime est capitalisé dans une caisse de retraite au bénéfice de tous les participants du régime. La cotisation de l'employeur versée au régime s'élève à 821 855 \$ (933 962 \$ en 2021). Selon la dernière évaluation actuarielle du régime effectuée au 31 décembre 2019, le régime présente un déficit de solvabilité de 8 090 600 \$ (degré de solvabilité de 84,8 %) et aucun déficit de capitalisation. La comptabilité des régimes à cotisations définies est appliquée pour la présentation des informations requises dans les états financiers de Centraide du Grand Montréal.

RÉGIME D'APPOINT À PRESTATIONS DÉFINIES

Centraide du Grand Montréal a également un régime d'appoint à prestations définies, non capitalisé. Les prestations de ce régime sont fondées sur les années de service et les salaires de fin de carrière.

Les cotisations de l'employeur versées au régime s'élèvent à 139 700 \$ (139 678 \$ en 2021), de même que les prestations versées par le régime.

Centraide du Grand Montréal évalue annuellement son obligation au titre des prestations constituées. Les hypothèses actuarielles importantes retenues par Centraide du Grand Montréal sont : 2,25 % (3,00 % en 2021) pour le taux d'actualisation des coûts constatés, 3,25 % (2,25 % en 2021) pour le taux d'actualisation de l'obligation au titre des prestations définies et 2,50 % (2,50 % en 2021) pour le taux de croissance de la rémunération.

05. Régimes de retraite (suite)

Régime d'appoint à prestations définies (suite)

Les informations concernant le régime se présentent comme suit:

	2022	2021
	\$	\$
Obligation au titre des prestations définies incluse dans les créditeurs et charges à payer	993 900	1 273 157
Coût des prestations définies constaté dans l'état des résultats et du solde du fonds (excluant la variation des réévaluations et des autres éléments reconnus)	84 000	95 300

06 Ventilation des charges

Comme le décrit la note 2 portant sur les méthodes comptables, les coûts associés à chaque secteur d'activités au 31 mars 2022 sont ventilés comme suit:

	Secteurs d'activités		2022	2021
	Frais de campagne et de fonctionnement	Investissements dans les communautés	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Développement philanthropique	2 343 098	—	2 343 098	3 096 680
Développement social	—	1 990 774	1 990 774	1 660 413
Communication, marketing et plateformes numériques	1 773 834	760 215	2 534 049	970 186
Direction générale	2 504 490	1 669 660	4 174 150	3 232 408
Administration	2 673 338	891 113	3 564 451	3 993 183
	9 294 760	5 311 762	14 606 522	12 952 870

07 Engagements

Au 31 mars 2022, Centraide du Grand Montréal s'est engagé à verser à des organismes des allocations d'un montant de 39 659 839 \$ à partir du Fonds d'opérations et d'un montant de 2 133 427 \$ à partir du Fonds Projet impact collectif. Ces montants représentent la première tranche des allocations pour le prochain exercice.

08 Instruments financiers

En raison de ses actifs financiers, Centraide du Grand Montréal est soumis au risque suivant lié à l'utilisation d'instruments financiers :

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Les placements portent intérêt à des taux fixes. Par conséquent, une variation des taux d'intérêt du marché aura une incidence sur la juste valeur de ces placements.

09 Projets particuliers

FONDS D'URGENCE COVID-19

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé déclarait l'état de pandémie devant la propagation de la COVID-19. Le lendemain, le gouvernement du Québec déclarait l'état d'urgence sanitaire. Dans son rapport annuel à la communauté 2019-2020, Centraide du Grand Montréal a relaté la rapide mobilisation de tous pour faire face aux effets de la COVID-19 et des mesures sanitaires décrétées.

Quatre fonds d'urgence COVID-19 ont été mis sur pied pour venir en aide aux organismes communautaires sur le terrain. Au total, Centraide du Grand Montréal a reçu un montant de valeur nulle (26 888 138 \$ en 2021) en dons et a redistribué aux organismes des allocations d'un montant de valeur nulle (25 622 064 \$ en 2021); tous les fonds d'urgence, à l'exception du fonds d'urgence COVID 19 de Centraide du Grand Montréal, prévoyaient le prélèvement de frais de gestion par Centraide du Grand Montréal pour soutenir ses

09. Projets particuliers (suite)

Fonds d'urgence COVID-19 (suite)

opérations inhérentes à la gestion, l'analyse des demandes, les décaissements et la production des redditions de comptes.

PROJET RÉUSSITE JEUNESSE

Centraide du Grand Montréal a reçu 4 981 560 \$ (valeur nulle en 2021) pour le Projet Réussite Jeunesse, dont 759 220 \$ pour la région du Grand Montréal (inclus dans les dons et souscriptions) et 4 222 340 \$ pour les autres régions du Québec (transférés vers d'autres Centraide).

Les sommes reçues pour les projets particuliers ont été affectées aux projets suivants :

	2022	2021
	\$	\$
FONDS D'URGENCE COVID-19		
Gouvernement fédéral		
Fonds d'urgence pour l'action communautaire	—	16 732 838
Programme Nouveaux Horizons pour les aînés	—	719 661
Autres donateurs		
Projets Jeunesse (fondations et entreprises)	—	1 630 100
Fonds d'urgence COVID-19 Centraide du Grand Montréal (donateurs divers)	—	7 805 539
	—	26 888 138
PROJET RÉUSSITE JEUNESSE		
Transfert vers d'autres Centraide	4 222 340	—
	4 222 340	26 888 138

10 Investissements dans les communautés

Le Fonds d'opérations regroupe les activités courantes de Centraide alors que le Fonds Projet impact collectif regroupe les activités d'investissements intégrés de plusieurs fondations par la mise en commun de leurs expertises.

Les investissements dans les communautés du Grand Montréal de ces deux fonds totalisent 59 122 831 \$ (74 911 950 \$ en 2021, dont 25 622 064 \$ pour le Fonds d'urgence COVID-19).

	Notes	2022	2021
		\$	\$
FONDS D'OPÉRATIONS			
Investissements dans les organismes		45 663 119	40 846 548
Investissements en soutien et services aux organismes et à la communauté et frais de fonctionnement	6	5 311 762	4 242 728
Projets particuliers	9	4 222 340	25 622 064
		55 197 221	70 711 340
FONDS PROJET IMPACT COLLECTIF			
Investissements dans les organismes		3 567 154	3 757 280
Investissements dans le développement et le fonctionnement des programmes		358 452	443 330
		3 925 606	4 200 610
		59 122 827	74 911 950

11 Chiffres de l'exercice précédent

Certains chiffres de l'exercice 2021 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'année 2022.



493, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H3A 1B6
Tél.: 514 288-1261
centraide-mtl.org

